

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Mercredi 25 août 2021

[Covid-19]

La Ville de Rennes poursuit ses efforts en faveur de la vaccination

Dans le contexte de la campagne nationale de vaccination contre la Covid-19, la Ville de Rennes poursuit ses efforts en faveur de la vaccination avec la mobilisation continue de ses agents et la mise en œuvre de nouveaux dispositifs municipaux.

À la rentrée de septembre 2021, et dans le cadre de la reprise des activités du Liberté, le centre de vaccination de la Ville de Rennes va être transféré au foyer socio-sportif de Bréquigny.

En outre, en soutien de l'Agence régionale de santé Bretagne (ARS), la municipalité met à disposition des moyens humains et logistiques pour faciliter l'accès à la vaccination.

Situation sanitaire

Les données épidémiologiques communiquées par la cellule régionale de Santé publique France confirment une circulation encore active du virus liée au variant DELTA, représentant près de 90 % des nouvelles contaminations. Le territoire de Rennes Métropole connaît une augmentation régulière de son taux d'incidence depuis plusieurs semaines consécutives, passant de 95 cas pour 100 000 habitants au 20 juillet, à 193 cas pour 100 000 habitants au 20 août, contre 151 cas pour le département d'Ille-et-Vilaine. Les tranches d'âges les plus impactées concernent les populations âgées de 16 à 25 ans (258 cas pour 100 000 habitants) et de 26 à 35 ans (264 cas pour 100 000 habitants).

Les données relatives aux hospitalisations pour Covid-19 dans le département traduisent également une augmentation continue du nombre d'admissions, passant de 142 patients hospitalisés (dont 7 en réanimation) au 20 juillet à 172 (dont 15 en réanimation) au 20 août.

Plus que jamais, la vaccination et l'application rigoureuse des gestes barrières restent des éléments clés pour contenir l'épidémie et protéger les plus fragiles.

Bilan du centre de vaccination au Liberté

Les dernières injections au centre de vaccination du Liberté seront réalisées ce vendredi 27 août 2021. La Ville de Rennes tient à remercier l'ensemble du personnel municipal et des soignants mobilisés qui ont œuvré au bon déroulement des opérations depuis l'ouverture du centre le 18 janvier dernier. En effet, une centaine de médecins, et près de 300 personnels infirmiers, étudiants ou professionnels autorisés sont venus travailler dans le centre depuis son ouverture. La Ville de Rennes a, quant à elle, mis à disposition de nombreux personnels pour organiser et exploiter correctement Le Liberté dans le cadre de ce dispositif.

Au total, 145 000 injections auront été réalisées depuis le 18 janvier 2021, avec un maximum de 1 650 injections par jour pendant le mois de juin. Le coût engagé pour le fonctionnement de ce centre, financé par l'ARS, est de 1 036 575 €.

Transfert du centre de vaccination à Bréquigny

Le centre de vaccination va être transféré au foyer socio-sportif de Bréquigny, au 12 boulevard Albert 1^{er}, derrière la salle Colette Besson. Les premières injections auront lieu le jeudi 2 septembre 2021.

Le centre sera ouvert de 9 h à 19 h, du lundi au vendredi.

Les personnes ayant reçu leur première dose au centre de vaccination du Liberté ont été informées du changement de lieu lors de leur premier rendez-vous. Elles recevront automatiquement une notification et un SMS de Doctolib leur indiquant l'adresse du nouveau centre de vaccination.

Comme pour le centre du Liberté, la prise de rendez-vous doit se faire en priorité [sur le site Doctolib](#), en sollicitant l'aide d'un proche si besoin. En cas d'impossibilité à se rendre sur le site, elle est possible par téléphone, au 08.05.69.08.21.

Pour rappel, la vaccination est constituée de 4 étapes : enregistrement administratif, consultation, vaccination, observation post-vaccinale, et dure en moyenne 25 minutes.

Le grand parking du complexe sportif de Bréquigny se trouve à proximité immédiate du centre de vaccination. Il est accessible au 10 boulevard Albert 1^{er}.

À son ouverture, les équipes du centre seront en capacité de vacciner 2 500 personnes par semaine, puis 3 000 au cours du mois de septembre.

Des créneaux de vaccination sans rendez-vous : l'ouverture de centres itinérants

Afin de faciliter l'accès à la vaccination de l'ensemble des Rennais, en collaboration étroite avec les services de l'État, la Ville met également en œuvre et finance l'installation de centres itinérants dans les 3 quartiers de la politique de la Ville rennais ne disposant pas d'un centre de vaccination à proximité, à savoir Maurepas, Le Blosne et Cleunay.

À partir de septembre, à tour de rôle, ces centres seront ouverts à partir de septembre les mercredis, jeudis et vendredis après-midi, de 14 h à 19 h.

Ces centres proposeront 300 créneaux par demi-journée pour toutes les personnes éligibles à la vaccination. **La majorité de ces créneaux seront ouverts sans rendez-vous.** Quelques créneaux seront proposés avec la prise d'un rendez-vous à réserver sur le site de Doctolib.

Pour les premières injections, le calendrier des centres itinérants est le suivant :

- Maurepas – **Gymnase Trégain** (13 rue de Trégain) : **du 8 au 10 septembre** ;
- Le Blosne – **Gymnase Guillevic** (10 chemin du Landrel) : **du 15 au 17 septembre et le samedi 18 septembre matin** ;
- Cleunay – **Complexe sportif Lesseps** (18 rue Ferdinand de Lesseps) : **du 22 au 24 septembre.**

Pour les secondes injections, les dates sont les suivantes :

- Maurepas – Gymnase Trégain (13 rue de Trégain) : du 6 au 8 octobre ;
- Le Blosne – Gymnase Guillevic (10 chemin du Landrel) : du 13 au 15 octobre et le samedi 16 octobre matin ;
- Cleunay – Complexe sportif Lesseps (18 rue Ferdinand de Lesseps) : du 20 au 22 octobre.

Un quatrième centre itinérant est à l'étude dans le quartier de Bréquigny et sera dédié à la vaccination des collégiens et lycéens.

Les matinées de ces centres seront dédiées à la vaccination des collégiens et des lycéens en lien avec l'ARS et l'Éducation nationale selon une organisation qui sera précisée prochainement. Au total, la Ville de Rennes sera en capacité de vacciner 5 000 collégiens et lycéens en trois semaines.

Avec la mise en œuvre de ces nouveaux dispositifs, la Ville maintient le niveau d'activité et de vaccination effectif au centre Liberté en août 2021, avec 5 000 doses administrées par semaine durant les mois de septembre et octobre.

Centres de vaccination sur les campus rennais

La Ville de Rennes apporte son soutien sur le volet ressources humaines au dispositif de centres de vaccination à destination des étudiants, piloté par l'ARS en lien avec les membres du projet UniR et School of Business.

L'ARS va mettre en œuvre des centres de vaccination sur différents campus étudiants, avec ou sans rendez-vous.

Plus d'informations seront accessibles prochainement auprès des différents établissements universitaires et auprès de l'ARS.

Dans ce cadre, la municipalité met en œuvre deux principales actions afin de soutenir l'ARS et les établissements universitaires :

-
- L'appui du responsable du centre de vaccination du Liberté aux coordonnateurs de site ;
 - La mise à disposition d'une équipe de professionnels de santé gérée par le centre de la Ville de Rennes.



Contacts presse

- Ville de Rennes : Chloé Jamin-Legeay – 06.21.68.51.59. / c.jamin-legeay@rennesmetropole.fr
- Préfecture d'Ille-et-Vilaine : Morgane Tirel – 06.01.44.07.30 / pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr
- ARS Bretagne : Elisabeth Lagadec-Fethaddine – 07.64.36.12.71. / elisabeth.lagadec-fethaddine@ars.sante.fr